



HALTE n°9: L'eau pour tous, hier

A proximité du Tiers-Lieu se trouve un des puits qui permettait aux habitants de la commune d'aller puiser de l'eau.

Aujourd'hui désaffecté, il témoigne de l'importance de l'accès à l'eau.

Un puits à eau est le résultat d'un terrassement vertical, mécanisé.

L'eau peut être remontée au niveau du sol grâce à un seau ou une pompe, manuelle ou non.

Les premiers puits étaient probablement de très simples trous non protégés des éboulements et qui n'ont pas résisté au temps et ont disparu. Les puits artisanaux sont creusés à la force des mains par le puisatier.

La largeur du puits doit être assez importante pour qu'un homme puisse y travailler, et sa profondeur dépend de celle de la nappe phréatique.

Lorsque le trou atteint la nappe phréatique et se remplit d'eau, le creuseur doit alors dénoyer le puits en évacuant l'eau accumulée.

Les puisatiers d'autrefois mettaient en place une chèvre faite de trois rondins liés en haut et fichés en bas dans le sol autour du trou à creuser. Une poulie y était attachée.

Ils utilisaient aussi un plateau de bois posé en corde sur l'ouverture du puits, pour pouvoir sortir plus facilement les seaux pleins.

Une fois le trou creusé, il fallait bâtir la gaine du puits entre le niveau de la nappe et la margelle avec des pierres, en respectant les règles de la maçonnerie.

Les pierres étaient descendues dans un seau ou au bout d'une corde pour les plus grosses.

